



## ECOLE SAINT-JOSEPH

8, rue de Fressin – 62140 HESDIN

Tél : 0321868741 – Fax : 0321863108

[secretariat@ndsjhesdin.com](mailto:secretariat@ndsjhesdin.com) – [www.ecolespriveeshesdin.fr](http://www.ecolespriveeshesdin.fr)

## TARIFS MENSUELS – ANNEE 2019/2020

Contribution familiale	Maternelle	Primaire
<b><u>Pour un élève externe</u></b>		
<b>Contribution scolarité</b>	45,70 euros	47.90 euros
<b>Prestations annexes</b> <i>(Cotisation diocésaine, frais de dossier et de correspondance, fournitures et activités pédagogiques, assurance ...)</i>	21 euros	23 euros
<b><u>Total</u></b>	<b>66.70 euros</b>	<b>70.90 euros</b>
<b>Cotisation APEL</b> <i>(facultative)</i> <i>Payable 1 fois pour l'année</i>	12.50 euros	12.50 euros
<b><u>Pour un élève demi-pensionnaire</u></b> <i>(scolarité et cantine)</i>		
<b><u>Repas occasionnel</u></b> <i>(Vendu à l'unité ou par carte de 10 repas)</i>	4.30 euros	6.00 euros
<b><u>Garderie – matin 7h45 – 8h30</u></b>		
<b><u>Etude ou garderie soir</u></b>	8.00 euros	8.00 euros
16h30-17h30 (1h)	15.00 euros	15.00 euros
16h30-18h (1h30)	20.00 euros	20.00 euros
16h30-18h15 (1h45)	24.00 euros	24.00 euros

Un acompte de 60.00 euros est demandé à l'inscription pour les externes, 100 euros pour les demi-pensionnaires, venant en déduction de votre facture annuelle mais ne sera pas remboursé en cas de désistement. Réduction de 12 % à partir du 2<sup>e</sup> enfant sur le tarif élève externe.

### Le règlement peut-être

- Annuel, en une seule fois, dans ce cas, une remise de 3% est effectuée, payé avant le 15/10.
- Trimestriel, par chèque à l'ordre de AEP Hesdin-Marconne les 15/10 – 10/01 et 10/04.
- Par prélèvement mensuel en 10 fois d'octobre à juillet.
- En espèces, versées au secrétariat par le(s) responsable(s) légal(aux), où un reçu vous sera remis.